

COMPTE-RENDU DE REUNION

COFIL DU SITE NATURA 2000 « Ruisseaux et châtaigneraie de Castagniccia » FR9402007 du 8 décembre 2015

Lieu : ONF à Corte

DEROULE DE LA REUNION

M. SCHUFFENECKER, Sous-Préfet de Corte présente l'objet de la réunion et l'ordre du jour :

- rappel du contexte
- cartographie des usages castanéicoles et agricoles
- Présentation du bilan d'animation 2015 et synthèse de l'animation 2013-2015

Caroline Massoni du CEN Corse est chargée de l'animation du site Natura 2000, elle rappelle le contexte du site Natura 2000, la seule commune concernée est celle de Poggio-Marinaccio et les dernières réunions de COFIL datent de mai 2015 et janvier 2014. Il y avait une réunion de COFIL organisé chaque année, effectivement un petit décalage a eu lieu en 2015 pour présenter le bilan d'animation 2014 et le programme d'animation 2015. L'animation a commencé en 2013 et fini cette année (convention d'animation).

BILAN DE L'ANIMATION 2015 :

Les missions réalisées en 2015 par le CEN Corse sont les suivantes :

- la gestion administrative et financière :
 - o Contacts avec la commune, DDTM et castanéiculteurs
 - o Renseignement de l'outil internet SUDOCO (Suivi des Dossiers),
 - o Organisation d'un COFIL et rédaction de son compte-rendu
 - o Rédaction du bilan d'animation 2015 et synthèse de l'animation 2013-2015
- Communication, sensibilisation :
 - o relais auprès des points d'information locaux (PNRC, mairie)
 - o sensibilisation aux évaluations d'incidences et appui si nécessaire aux porteurs de projets pour la production d'évaluation simplifiée
 - o sentier : Demande de financement, conception des panneaux d'information, suivi de l'impression et de la pose des panneaux
- Suivi de la progression du Cynips du châtaignier (GRPTCMC et bénévoles)

Les missions non réalisées en 2015 par le CEN Corse sont les suivantes :

- o Organisation d'une réunion de groupe de travail châtaigneraie (castanéiculteurs, I Legni di Castagniccia, maire de Poggio-Marinaccio), faute d'éléments nouveaux. Néanmoins contacts téléphoniques et/rencontres réalisés avec les différents intervenants
- o Organisation d'une réunion de groupe de travail « Écrevisse » (DREAL-SEMA, DDTM, ONEMA, Fédération de pêche), faute d'éléments nouveaux. Néanmoins contacts téléphoniques et/rencontres réalisés avec les différents intervenants
- o Réunion d'information Natura 2000, qui au départ devait être organisée conjointement avec le CRPF sur la commune, mais faute d'avoir pu avoir l'autorisation d'intervenir au sein de la scierie, le CRPF a du déplacer cette réunion à Piazzole en collaboration avec l'ODARC (fin juillet). L'animateur Natura

2000 a quand même assisté à cette réunion d'information, à laquelle étaient invités des propriétaires forestiers de Poggio Marinaccio. En septembre, l'animateur espérait organiser une réunion d'information Natura 2000, mais faute de temps, cela n'a pas été possible. Florian Galinat (CRPF) précise qu'en 2016, il espère organiser une réunion d'information à Poggio Marinaccio.

- conception et impression d'un panneau type roll-up à exposer en mairie, finalement non souhaité par la mairie

Le GRPTCMC et les bénévoles ont réalisé des relâchés de *Torymus sinensis*, prédateur du Cynips du châtaignier, sur la commune en 2013, 2014 et 2015. Les résultats commencent à se faire ressentir (production de fruits), il est aussi possible qu'il y ait une adaptation naturelle du châtaignier au cynips.

CARTOGRAPHIE DES USAGES CASTANEICOLES ET AGRICOLES :

Hors animation, il était prévu que le CEN Corse réalise une cartographie des usages (correspondant à la fiche action n°8 du DOCOB). L'objectif est d'améliorer les connaissances sur les usages des parcelles afin d'améliorer la gestion et le suivi ultérieur. Il s'agissait pour réaliser cette étude de recouper des données (ODARC principalement), réaliser des observations terrain et réaliser la cartographie contenant toutes les informations possibles : propriétaire, PAC/PDRC, adhésion ASL, habitat Natura 2000, aménagement existant.

Les données cartographiques et le rapport d'étude ont été transmis à la DDTM2B. On en sait mieux sur les utilisations possibles des parcelles et leur accessibilité.

E. Guyon (DDTM2B), précise que cette étude devait permettre de dégager d'éventuelles actions à mettre en œuvre dans le cadre de l'animation du site pour les années futures, mais compte tenu des conclusions de l'étude, il s'avère que cet objectif n'est pas atteint.

SYNTHESE DE L'ANIMATION 2013-2015 :

Entre 2013 et 2015, ont été réalisés par le CEN Corse (Frédéric Goes, Gwenaëlle Daniel et Caroline Massoni) :

La gestion administrative et financière :

- Contacts avec la commune, DDTM et castanéiculteurs
- Renseignement de l'outil internet SUDOCO (Suivi des Dossiers),
- Organisation d'une réunion de groupe de travail châtaigneraie (castanéiculteurs, GRPTCMC, I Legni di Castagniccia, maire de Poggio-Marinaccio)
- Organisation de trois réunions de groupe de travail « Écrevisse » (DREAL-SEMA, DDTM, ONEMA, Fédération de pêche)
- Organisation de trois réunions de COPIL et rédaction de leurs compte-rendu
- Rédaction des bilans annuels d'animation et synthèse de l'animation 2013-2015

La Châtaigneraie :

- Réunion de groupe de travail « châtaigneraie » en 2014 : très orientée lutte contre le cynips du châtaignier
- Cartographie des usages castanéicoles et agricoles en 2015 → fiche action n°8
- réhabilitation de châtaigneraies réalisée par un castanéiculteur via l'ASL San Paulu et restauration d'une desserte en 2015
- lutte contre le cynips du châtaignier par des relâchers de *Torymus sinensis* réalisée par le GRPTCMC en collaboration avec des bénévoles, l'INRA et l'AREFLEC → fiche action n°9

Florian Galinat (CRPF) précise qu'il y a bien eu un plan de gestion réalisé par l'ODARC mais jamais soumis à validation auprès du CRPF.

Constat principal : la difficulté de gestion d'un ensemble cohérent et le manque de dynamisme de l'ASL San Paulu. Historiquement, il semble qu'un projet de desserte sur les trois communes n'ayant pu être réalisé pour raison financière, ait ralenti la dynamique de l'ASL.

L'animation technique peut être en partie réalisée par le CRPF sur les zones forestières (châtaignier à bois), ce qui est déjà envisagé l'année prochaine. Par contre une animation administrative semble manquer à l'ASL pour mieux fonctionner (organisation des réunions, contacts avec les adhérents, organisation des projets et demandes de financements...).

La transformation en Association Syndicale Autorisée (ASA) est discutée car assez lourde à mettre en place (animation, acceptation par la population, poids administratif...). Le territoire de Poghju-Marinacciu a été le support de différents outils fonciers (Plan de Développement de Massif (PDM), ASL, ASA envisagée,...). L'intervention sur le secteur d'animateurs variés (ODARC, CRPF de Corse, Chambre d'agriculture, CEN Corse,...) a pu également complexifier, aux yeux de la population, les démarches d'animation (forestière, agricole, environnementale,...). Pour la partie forestière le CRPF de Corse, afin de dynamiser l'activité forestière, souhaite partir d'un outil existant : l'ASL San Paulu pour laquelle un plan de gestion forestière avait été établi avec l'aide de l'ODARC. La volonté passée des propriétaires forestiers de l'ASL San Paulu pour un développement forestier doit être ravivée pour atteindre les objectifs forestiers fixés à cette époque.

Les limites de l'animateur Natura 2000 pour participer à l'animation de l'ASL ou la création d'une ASA sont les suivantes:

- le manque de force locale pour dynamiser l'ASL ou porter un éventuel projet de création d'ASA (démarches administratives lourdes et longues)
- les contours de l'ASL dépassent les limites du site Natura 2000 (trois communes concernées)
- ce travail peut déjà être financé via le PDRC (FEADER), en tous cas la création d'ASA
- difficulté d'évaluer le temps à passer sur de l'animation territoriale

Ecrevisse à pattes blanches :

2013 : inventaires (ONEMA, DDTM2B, CEN Corse)

2014 :

- Etude habitat par le CEN Corse (hors convention d'animation) avec analyse d'eau là où l'écrevisse était présente (Piane e Costero) → fiche action n°1 du DOCOB
- Etude de la qualité de l'habitat réalisée par la Fédération de pêche (IBGN) → fiche action n°1
- Inventaires sur plusieurs cours d'eau de l'écrevisse par l'ONEMA → fiche action n°2
- groupes de travail

2015 : contacts téléphoniques et entrevues avec l'ONEMA, la Fédération de pêche et la DREAL (Unité hydrobiologie)

Il reste beaucoup d'incertitudes pour lesquelles, il serait délicat de consacrer plus de temps et d'argent à évaluer la faisabilité d'une (ré)introduction de l'écrevisse à pattes blanches à Poggio Marinaccio :

- Connaissances sur l'écologie de l'espèce encore méconnues et donc la capacité d'accueil de l'habitat n'est pas encore identifiée
- les hypothèses de sa disparition du site sont nombreuses (braconnage, prélèvements par les sangliers et cochons, présence de truites...) et pourraient être encore d'actualité (même combinées)
- la capacité de la population existante à subir un prélèvement doit être analysée tout en limitant les risques induits par la manipulation (risques de fragilisation de la population existante)
- Présence d'Euprocte de Corse, espèce protégée et patrimoniale en Corse, probablement prédaté par l'écrevisse
- l'étude de l'ONEMA de 2014 : les données d'absence restent à vérifier
- Les changements climatiques actuels vont probablement réduire la qualité des habitats potentiels

D'autant qu'à l'origine cette espèce a été introduite, elle n'a pas de valeur patrimoniale en Corse.

Les seules solutions qui apparaissent sont les suivantes :

- Préserver la seule population d'écrevisse existante en Corse et éventuellement enlever cette espèce du FSD de ce site Natura 2000 (Formulaire Standard de Données)
- Ou réaliser une étude à l'échelle de la Castagniccia pour mieux connaître l'espèce et les habitats accueillants (exemple PRA Aquitaine porté par la Fédération de pêche Aquitaine)

Sentier :

En 2014 : débroussaillage du sentier Natura 2000 par ADAL2B et la commune de Poggio-Marinaccio → fiche action n°18

En 2015 :

- Rédaction d'une demande de financement pour la mise en place de panneaux d'information, et conception de ces panneaux d'information (10 petits panneaux et 2 grands) → fiche action n°16 et 18 (Impression par Publi2B, fourniture des poteaux par la scierie I Legni di Castagniccia, assemblage et pose à venir par la mairie et bénévoles)
- Rédaction d'un prospectus en collaboration avec le maire de Poggio Marinaccio.

FIN DE L'ANIMATION

M. le sous-Préfet présente un document validé récemment « Proposition de relance de la filière Forêt-bois de Corse » qui propose près d'une cinquantaine d'actions pour valoriser la filière telles que le développement des filières Liège et chêne vert, la création d'une certification « bois de Corse », l'amélioration de l'accessibilité aux massifs forestiers...

La Présidence et le portage du COPIL restent à l'Etat.

L'animation du site est suspendue pour au moins un an. Si de nouveaux éléments permettent de justifier la relance de l'animation, la DDTM2B pourra relancer une procédure d'appel d'offre pour la mise en place d'un nouvel animateur.

RELEVÉ DE DÉCISION

- Cartographie des usages castanéicoles et agricoles validée
- Rapport validé : Bilan d'animation 2015 et synthèse des trois années d'animation
- Animation suspendue pour au moins un an sauf nouvel élément justifiant la relance de l'animation du site (forêt ou écrevisse à pattes blanches)

